



Avis d'enquête

Commune de Lavey-Morcles

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC) et de la législation forestière, la Municipalité soumet à l'enquête publique **du 24 janvier 2024 au 22 février 2024** :

- le plan d'affectation communal au 1 :2000 et son règlement ;
- le plan général au 1 :5000 ;
- les plans de constatation de nature forestière.

Elle met en consultation dans le même délai :

- le rapport d'aménagement 47 OAT et ses annexes qui accompagne le dossier.

Le dossier d'enquête est déposé à l'administration communale, Rue Centrale 16, à Lavey-Village et est consultable pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous. Les documents soumis à l'enquête publique sont également consultables sur le site internet communal sous : www.lavey.ch – Pratique – Infos au public – PACom

Les observations ou oppositions peuvent être adressées par pli recommandé au Greffe, Rue Centrale 16, 1892 Lavey-Morcles, dans le délai indiqué.